



Taux actuels de **retard de croissance**: 10.9% **d'émaciation**: 32.9% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale**: 24.4%

Source: Gouvernement burkinabé (Enquête nationale sur la nutrition, 2012)

### Bons résultats

- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- Burkina Faso : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Plan national de développement économique et social (PNDES)) accorde une grande importance à la nutrition.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Burkina Faso : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2013.
- Burkina Faso : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire et a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 98% des enfants en 2014.
- Burkina Faso : 94.3% des femmes de 15 à 49 ans ont été vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2010.
- Burkina Faso : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

### Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (9.64% des dépenses publiques en 2014) se rapprochent des engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques), sans toutefois leur correspondre tout à fait.
- Burkina Faso : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (11.2% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Burkina Faso : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (19.7% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Burkina Faso : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	9.64%	2014	4e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>1</sup>	11.2%	2014	17e

**Politiques**

Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>2</sup>	Moyen	2014	33e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>2</sup>	Bon	2013	2e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	76.9%	2010	16e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>2</sup>	Médiocre	2016	20e ex aequo

**Lois**

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>2</sup>	Moyen	2014	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>3</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>3</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2011	7e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

**Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2015	18e ex aequo

**Politiques**

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	98%	2014	10e ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2010	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	82.3%	2015	15e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	19.7%	2015	34e ex aequo
Visites médicales pour les femmes enceintes	94.3%	2010	17e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Grande	2016-2020	11er
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2013	1er ex aequo

**Lois**

Consécration du CICS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Largement consacre dans le droit	2016	15e ex aequo
--	----------------------------------	------	--------------

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel